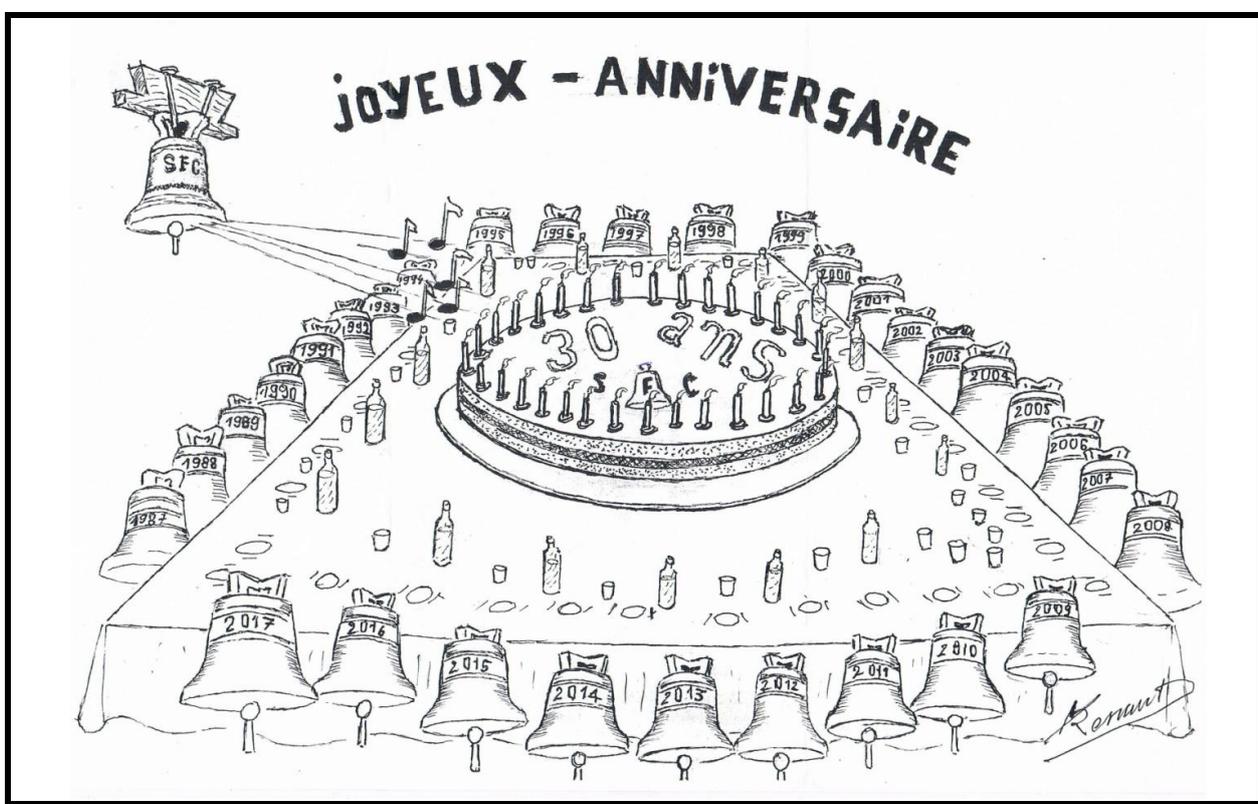


Patrimoine campanaire

Revue francophone de campanologie



1987-2017

30^e anniversaire de la SFC

Hors série

Septembre 2017

Sommaire

| | | |
|----|---|----|
| •• | Contexte de la création de la SFC | 3 |
| •• | Pourquoi s'associer ? | 5 |
| •• | Le développement d'une organisation par la médiation informationnelle à valeur ajoutée | 8 |
| •• | 30 ans d'activités associatives : quelques points de repère chronologiques | 16 |
| •• | SFC : 30 ans de publications | 21 |
| •• | 2017 : La SFC en quelques chiffres | 23 |
| •• | Pré-inventaires menés par les membres ou partenaires de la SFC | 24 |
| •• | Evolution du paysage campanaire français depuis 30 ans | 25 |
| •• | <i>In Memoriam</i> | 28 |
| •• | Longue vie à la SFC ! | 30 |

Patrimoine Campanaire

hors série – septembre 2017

Revue francophone de campanologie

Bulletin de liaison et d'information de la Société Française de Campanologie

I.P.N.S. en 200 exemplaires. Dépôt légal à parution.

ISSN 0989-8611

Directeur de publication : Éric Sutter, Président de la SFC

S.F.C. : 41 bis av. de Charlebourg F - 92250 LA GARENNE-COLOMBES

Association Loi de 1901 déclarée à la préfecture des Hauts-de-Seine en 1987

R.N.A. : W922008678

Siret : 489 835 223 00012

Membre de la fédération *Patrimoine-Environnement* et de *La Semaine du Son*

E-mail : campanologie@laposte.net

site web : <http://campanologie.free.fr>

Cotisation annuelle

- Individu : (France) : **32 €** (Étranger) : **35 €** (étudiant, chômeur) : **16 €**

- Personne morale : (entreprise, admin) : **60 €** (association, bibliothèque publique) : **40 €**

IBAN : FR57 2004 1000 0102 0579 6X02 017

BIC : PSSTFRPPPAR

Pas de reproduction sans l'accord de l'association ou des auteurs.

Dessin de couverture : Michel Renauld, 2017

*Dossier préparé par Eric Sutter avec la collaboration de Jean-Bernard Faivre,
Alain Préterre et Régis Singer*

Contexte de la création de la SFC

Officiellement, la Société Française de Campanologie est née par déclaration modificative à la préfecture des Hauts-de-Seine le 14 septembre 1987, suite à une assemblée générale extraordinaire tenue le 11 août 1987.

En réalité, il s'agit, comme cela est expliqué dans le *Bulletin de liaison* n°3 de la SFPPC, octobre 1987, de la fusion de la Société Française pour la Protection du Patrimoine campanaire et des instruments d'appel (SFPPC), qui n'avait pas vraiment d'existence administrative, et de l'association CAMPANA, association de campanophiles, déclarée à la préfecture des Hauts-de-Seine le 2 septembre 1978.

Eric Brottier fut le premier président de la SFC, Eric Sutter assurant la gestion courante et la rédaction du bulletin *Patrimoine Campanaire*.

La Société Française pour la Protection du Patrimoine campanaire et des instruments d'appel (SFPPC) était une association de fait, non déclarée en préfecture, mise en place par un groupe de passionnés de patrimoine et d'histoire campanaire : Le président fondateur était M. Albert Genet-Varcin¹, ingénieur métallurgiste en retraite qui avait rassemblé une abondante documentation dans le domaine campanaire et qui préparait une thèse consacrée à « l'appel des fidèles par les moyens sonores dans l'Église » ; mais la cheville ouvrière en était Henri Pouzargue, qui avait entrepris l'exploration des clochers dans plusieurs régions, avec quelques jeunes passionnés (Louis Janvier, Serge Porre...) et qui assurait la liaison avec le ministère de la Culture ; Eric Sutter en assura le secrétariat à partir de 1986. Cette équipe était en contact avec plusieurs membres, correspondants ou sympathisants : Pierre Noël, Emile Leipp, Paul Nicolas, André Dubois, Jacques Daunizeau, André Combe, l'abbé Ferry, le chanoine Jean Ringue, Eric Brottier, Louis Ausseil, le pasteur Muess et quelques autres. Il y avait des carillonneurs soucieux de préserver ou de restaurer leur instrument historique et hostiles aux pratiques de « modernisation » préconisées par certains fondeurs, des campanographes soucieux de repérer des cloches anciennes pour les faire classer et éviter des refontes abusives, des spécialistes de l'acoustique musicale, des ingénieurs, des prêtres et des campanologues cherchant à promouvoir le bon entretien et le bon usage des sonneries cultuelles.

L'objectif principal était d'inventorier et de sauvegarder le patrimoine campanaire, qu'il s'agisse de cloches civiles ou religieuses ou encore de carillons anciens, préoccupations qui étaient peu mises en avant par la Guilde des Carillonneurs de France créée en février 1972 et délaissées aussi quelque peu par les Affaires culturelles de l'époque. On ne peut cependant passer sous silence, d'une part, le travail de clarification terminologique mené dès 1971 par

¹ Se reporter aux biographies de la rubrique « *In memoriam* »

le Service de l'Inventaire général du ministère et, d'autre part, l'impact majeur qu'a eu la tenue des « Journées de campanologie » de Strasbourg les 15 et 16 mai 1981 organisées par les abbés Jean Ringue et Marcel Ferry sous le patronage de la DRAC d'Alsace et de celle de Franche-Comté.

La SFPPC influa sur les actions du ministère en matière de protection afin de faire reconnaître la cloche non plus seulement comme un objet d'art mais aussi comme un instrument de musique. Cela conduira au transfert des dossiers vers la V^e section de la Commission Supérieure des Monuments Historiques.

Elle chercha à sensibiliser les maires (Henri Pouzargue : Lettre à un maître [maire] gardien de son clocher et des cloches. in *Ingénieurs des Villes de France*, 33e année, n°316, avril 1985) ainsi que le grand public (article paru dans *Le Figaro* du 23 juillet 1987 intitulé « Le tocsin sonne pour nos cloches »).

Pour accomplir cette ambitieuse opération et attirer davantage de contributeurs (et recevoir d'éventuelles subventions), une structure plus formelle s'avéra indispensable. D'où la création de la SFC.

La SFPPC publia un « *Bulletin de liaison* » à partir de 1986 (n°1 – Septembre 1986, n° 2 – Mars 1987 et n° 3 – Octobre 1987). Il continua sous l'appellation *Patrimoine Campanaire* (n° 4 – mars 1988) et sous la responsabilité éditoriale de la nouvelle S. F. C.

Le premier conseil d'administration de la SFC en 1987-1988 :

Louis Ausseil (Perpignan)
Eric Brottier (Châlons-en-Champagne)
Etienne Brouillet (Malemort-sur-Corrèze)
François Janvier (Saint-Dizier)
Serge Porre (Cuers)
Anne-Marie Bourdin-Sutter (La Garenne-Colombes)
Eric Sutter (la Garenne-Colombes)

Le nombre d'adhérents la première année (juin 1988) : 43

Pourquoi s'associer ?



Eric Sutter

Président de la Société Française de Campanologie

Par rapport à un objet, un bâtiment, un lieu, une institution, une personnalité, un fait scientifique... une personne peut adopter une attitude d'indifférence totale et passer son chemin ou, au contraire, exprimer une curiosité pouvant l'inciter à en savoir plus jusqu'à vivre une passion pour laquelle elle consacrer le plus clair de son temps. Cela devient alors une histoire d'amour que l'on peut écrire seul ou à plusieurs mains.

Certaines personnes choisissent l'exploration solitaire. C'est souvent le cas des collectionneurs, des chercheurs indépendants, des passionnés du passé (familial, local...), des amoureux de vieilles pierres... Dans un premier temps, ces personnes travaillent dans la discrétion, prennent leur temps pour collecter des données via la consultation assidue d'archives ou de documents anciens, pour rencontrer ponctuellement des personnes-ressources ou des témoins ou encore des détenteurs de documents ou d'objets utiles à leur investigation, menant avec persévérance leur enquête tel un détective, recoupant les faits, validant les données. Ce long travail de fourmi ou de bénédictin (au choix !), souvent gratifiant sur le plan intellectuel grâce aux découvertes faites et à l'impression de détenir un savoir unique que n'ont pas les autres peut déboucher sur une publication ou l'ouverture d'un musée privé... : l'œuvre d'une vie, enfant longuement accouché mais présenté au monde avec un mélange de satisfaction narcissique, de sentiment d'avoir atteint (enfin !) son but, d'avoir contribué à l'accroissement des connaissances universelles. Nombreuses sont ces personnes qui, depuis l'Antiquité, ont ainsi apporté leur pierre à la connaissance scientifique ou historique, à la sauvegarde de la mémoire ou d'un patrimoine, à la compréhension de certains événements du passé... Mais il arrive aussi que ces précieux glaneurs, collectionneurs, chercheurs et autres « artisans du savoir », disparaissent (et souvent leurs archives ou leur collection) avant d'avoir rendu public le résultat de leur quête. Le voyage s'arrête alors, car rarement repris par un successeur.

Parmi ces aventuriers solitaires, il y a aussi des personnes généreuses, qui partagent auprès de leur entourage ou sur internet le fruit de leur exploration ou de leur réflexion au fur et à mesure de leur cheminement, quitte à diffuser des données partielles voire partiales, non validées par les pairs ou non confrontées avec d'autres points de vue. Ces dernières contributions ont parfois le mérite d'exister ou de révéler des faits ou des aspects inconnus jusqu'alors, permettant à d'autres de prendre le relais pour approfondir ou compléter.

Ces démarches individuelles, pour ne pas dire individualistes, sont dignes de respect voire de reconnaissance publique. Mais c'est aussi une démarche « confortable » pour celui qui la mène : la personne est libre, va au rythme qu'elle s'est choisi, mène sa barque comme elle l'entend sans avoir à rendre compte à quiconque, maîtrise le relationnel avec des interlocuteurs éventuels, est « auto-reconnue » vis-à-vis d'elle-même ou de l'entourage « non-expert », se dispense de toute contrainte administrative (mais assume seule ses coûts !). C'est un choix, mais qui peut atteindre ses limites en termes de développement des connaissances.

Une autre limite est l'incapacité intrinsèque à se coordonner avec d'autres « électrons libres » puisque hors structure... de coordination. Certains maires ou curés le voient bien (et s'en plaignent parfois) par la succession des demandes de visite du clocher et de sonneries spécifiquement mises en œuvre pour des enregistrements audios ou vidéos.

Un autre choix est d'initier ou de s'intégrer à une démarche collective ou institutionnelle. La recherche académique en est un exemple ancien et toujours d'actualité, qui a prouvé son efficacité en matière de production de connaissances nouvelles. La méthodologie de collecte et d'analyse des faits est maîtrisée, la confrontation des points de vue est possible, le partage des connaissances est organisé et vérifié par les pairs avant de le rendre public, des projets de grande ampleur peuvent être pris en charge par des équipes parfois d'ampleur internationale.

A côté de la recherche scientifique et universitaire ou des sociétés savantes, des associations à vocation culturelle peuvent aussi avoir pour objectif une production organisée de connaissances.

L'union fait la force dit-on. S'associer avec d'autres personnes qui ont la même passion ou qui s'intéressent à la même préoccupation présente des avantages tant pour l'individu que pour la collectivité. Une association est une opportunité pour repérer et rencontrer des pairs, avoir le plaisir de partager sa passion, de confronter sa vision des choses avec d'autres points de vue, d'accéder à des lieux ou à des ressources plus difficilement accessibles individuellement, de se sentir moins isolé, d'être « reconnu » socialement... Le partage des connaissances détenues par chacun, leur validation par les pairs, la mise en commun ou la compilation des données collectées par les uns et les autres, l'usage d'outils collectifs de traitement... accélère d'une certaine façon l'enrichissement individuel et permet de bâtir des corpus de données ou de

connaissances difficilement réalisables par une seule personne. Même si une telle structure implique quelques contraintes aux animateurs bénévoles, telles que l'organisation d'assemblées générales, la gestion comptable, la délivrance de reçus fiscaux ou d'attestations, etc. Une association implique un minimum de management.

Une association est une structure organisée, qui peut formaliser des objectifs à atteindre, répartir le travail entre ses membres bénévoles, coordonner les initiatives individuelles, planifier des actions, apporter des ressources adaptées, etc. Elle peut aussi apporter une couverture administrative (mandatement, assurance...) voire un appui financier.

C'est bien l'objectif de la SFC : réunir tous ceux qui se passionnent pour les cloches, quelles que soient les facettes abordées, qui souhaitent partager cette passion mais aussi les connaissances et, par le biais des échanges, de la diversité ou du croisement des regards, de la coopération, de l'alimentation commune de dossiers ou de bases de données, et enrichir finalement le champ d'étude qu'est la campanologie.

Une association, si c'est la volonté de ses administrateurs, facilite la mise en synergie des initiatives individuelles, leur valorisation, l'intelligence collective, le transfert de savoir faire entre générations (par la circulation d'informations synthétiques ou pédagogiques, par des sessions de formation, par des dispositifs de tutorat ou d'accompagnement, etc.) ; c'est ce que tente de faire jusqu'à présent la SFC. Lieu de rencontre de personnes aux profils variés et de confrontation des idées ou des expériences, une association peut s'atteler à la rédaction de référentiels et de préconisations consensuelles.

Cette dimension associative peut permettre aussi d'aller au-delà de la production des connaissances ou de publications et d'influer ou d'agir sur les institutions, sur les règles ou les normes, sur la pratique des professionnels, sur la permanence des usages, sur une sauvegarde de plus grande ampleur que celle menée par un individu isolé, sur la visibilité ou la reconnaissance officielle du champ d'étude. On peut espérer, par exemple, que la réflexion formalisée en janvier 2016 sur la problématique de la conservation et de la restauration des cloches influe sur la pratique tant des Affaires culturelles que des professionnels.

Enfin, une association peut assurer (mais hélas pas toujours) une relative pérennité du travail engagé. C'est notre grand espoir pour les années futures.

Ce travail collectif, pour la SFC, est loin d'être achevé, mais quelques résultats commencent à être visibles, telle la partie supérieure d'un iceberg. Les lecteurs trouveront dans ce numéro hors série de *Patrimoine campanaire* un bilan des trente premières années d'existence, un reflet synthétique des multiples contributions des uns et des autres au fil des années, esquisse aussi de ce qui reste à accomplir pour mener à bien certains objectifs déterminés par les fondateurs. Histoire de dire que cet anniversaire n'est qu'une étape sur un long parcours...

Le développement d'une organisation par la médiation informationnelle à valeur ajoutée

Eric Sutter
Gestionnaire de l'information
Président de la Société Française de Campanologie.

Le contexte

Le patrimoine campanaire couvre en France approximativement 160 000 cloches de clochers (dont 7 à 8 000 cloches antérieures à la Révolution) réparties dans environ 45 000 clochers. L'objet « cloche » comme bien d'autres est naturellement pris en compte dans le cadre de l'inventaire « Malraux » (Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France) mis en place en 1964 et mené actuellement par les Services régionaux de l'Inventaire rattachés aux Conseils régionaux. Les données campanographiques (description de la cloche) sont enregistrées localement mais aussi transférées dans la base Objets du ministère de la Culture (base Palissy). Les cloches à caractère historique peuvent faire l'objet de mesures de protection par le biais d'un classement ou d'une inscription au titre des Monuments historiques. Un peu plus de 5 000 cloches sont actuellement protégées.

La cloche est un objet un peu particulier et pas toujours facile à catégoriser du fait de la multiplicité de ses caractéristiques : produit de la métallurgie du bronze, objet accompagné de dispositifs mécaniques, électro-mécaniques ou horlogers pour sa mise en fonctionnement, instrument de musique caractérisé par une note (et particulièrement stable dans le temps), idiophone complexe sur le plan acoustique, œuvre artistique porteuse de décors révélateurs de son époque et faisant parfois appel à des artistes renommés, document d'archive porteur d'inscriptions reflétant l'histoire locale ou nationale, produit artisanal généralement signé, objet civil ou culturel comportant une forte dimension symbolique, objet ethnographique par la diversité d'usages et de techniques de mise en œuvre dans le temps et l'espace, support matériel d'un patrimoine immatériel constitué par les règlements et les ordonnances de sonnerie ou par la culture du carillon, source éventuelle d'accidents matériels ou humains, source de litige et de procès... Le référentiel des compétences en campanologie établi par la SFC en 2013 ne couvre pas moins de 29 disciplines ou domaines spécialisés !

De ce fait, la cloche (et les équipements associés) intéresse des professionnels, des chercheurs et des amateurs d'horizons très variés : architectes, conservateurs des objets d'art ou du patrimoine, animateurs du patrimoine, musiciens, ethnomusicologues, historiens de l'art, historiens des techniques, fonderies d'art, campanistes et horlogers d'édifice, charpentiers, preneurs de son et spécialistes du paysage sonore, juristes, propriétaires d'édifices sonnants et affectataires (clergé), membres des commissions d'art sacré ou de la pastorale du tourisme, etc.

Inévitablement, ces personnes ont été amenées à se rencontrer de façon ponctuelle ou informelle d'abord puis ont ressenti, en 1987, pour certains d'entre eux, le besoin de formaliser ces rencontres et de disposer d'un lieu d'échange de connaissances : ainsi est née la Société Française de Campanologie, jeune société savante au regard de bien d'autres et ayant encore des difficultés à s'insérer dans un monde académique particulièrement compartimenté en France.

Ce contexte étant rappelé, venons-en à la problématique de la gestion de l'information.

La collecte d'informations sur les cloches existantes ou disparues n'est pas nouvelle : à l'issue de l'impulsion donnée par Prosper Mérimée, un certain nombre d'érudits, tels que F. de Guilhermy², le Baron Edmond de Rivières³, Léon Germain de Maily⁴ et quelques autres⁵ ont collecté, organisé et diffusé des données descriptives sur les cloches anciennes de notre pays.

Néanmoins, l'on considère que l'un des pères fondateurs de la campanographie moderne est un archiviste, Joseph Berthelé. Après avoir achevé ses études à l'École des Chartes, il fut nommé en 1881 archiviste du département des Deux-Sèvres, puis, en 1891, archiviste du département de l'Hérault. « Grâce à ses laborieuses recherches documentaires et à ses pérégrinations à travers toute la France, il était parvenu à constituer une documentation considérable dont il a fait généreusement bénéficier le monde de l'érudition⁶ » par la publication de nombreux catalogues descriptifs de cloches et de notices biographiques de fondeurs de cloches. Documentaliste avant la lettre, et soucieux de diffuser largement l'actualité campanaire (installation de nouvelles cloches, évolution des fonderies, etc.), il créa en 1910 un bulletin d'information *Ephemeris Campanographica*, qui fut malheureusement interrompu avec la déclaration de guerre en 1914 sans être repris après l'Armistice.

Pour revenir à notre époque, celle des grandes institutions culturelles et celle de la banalisation d'internet, il peut être légitime de se poser la question de l'opportunité ou non d'un dispositif info-documentaire spécifique à ce domaine et, si oui, de s'interroger sur son positionnement.

Du côté des collectivités publiques (Etat, régions, départements), il existe d'une part un processus organisé de collecte de données de terrain à travers les Services régionaux de l'Inventaire (SRI) et, d'autre part, des bibliothèques ou des centres de documentation couvrant le champ campanaire (Bibliothèque Nationale de France, Médiathèque du patrimoine, médiathèque de la Cité de la Musique, centres de documentation des Directions régionales des Affaires culturelles et des Services régionaux de l'Inventaire culturel, voire parfois des pôles culturels des conseils départementaux, Archives départementales...). Dans ces « réservoirs info-documentaires », l'objet Cloche est un objet parmi de nombreux autres pris en compte, donc sans traitement spécifique. Sa prise en compte est d'ailleurs aléatoire ; par exemple, la base Palissy ne contient actuellement que 8 500 notices descriptives provenant soit de l'Inventaire général, soit des mesures de protection, sur les 160 000 cloches effectivement présentes dans les clochers ; le traitement n'est pas fiable (on constate 2 à 3% d'erreurs dans les dates ou les relevés des inscriptions, l'existence actuelle de la cloche, l'intitulé des noms de fondeurs...) ou lacunaires (peu de données renseignées), voire des doublons (cohabitation des notices de l'Inventaire avec les notices de protection). L'équipement autour de la cloche, pourtant essentiel pour l'histoire des techniques, est rarement pris en compte, de même la dimension musicale. Les biographies des artisans fondeurs (plus de 5 000 fondeurs de cloches ont été identifiés par la SFC depuis le Moyen Age) sont peu nombreuses et souvent restreintes à un simple index non contrôlé (cas de Palissy). Ceci dit, un néophyte s'adressant à l'un ou l'autre centre de documentation, bibliothèque ou service départemental d'archives trouvera une réponse, au moins en partie, à

² Il publia une série de tomes entre 1873 et 1883 consacrés aux "inscriptions de la France du Ve au XVIIIe siècle" dont le tome III est plus particulièrement consacré à l'épigraphie campanaire

³ Il publia une série de tomes entre 1873 et 1883 consacrés aux "inscriptions de la France du Ve au XVIIIe siècle" dont le tome III est plus particulièrement consacré à l'épigraphie campanaire)

⁴ Il a publié de nombreux articles consacrés principalement aux anciennes cloches lorraines et alsaciennes, mais aussi aux cloches de plusieurs autres régions (entre 1885 et 1902 ;

⁵ Se reporter au livret « La campanographie française » d'Eric Sutter, publié par la SFC en mars 2006

⁶ Emile Bonnet « Joseph Berthelé (1858-1926). Notice nécrologique », 1928

sa question. Merci aux professionnels de la documentation ou des bibliothèques qui répondent souvent avec pertinence sur un sujet « exotique » ou qui pensent à orienter l'utilisateur vers nous.

Du côté d'internet : en dehors de l'accès public à la base Palissy et des bases développées par quelques Conseils départementaux, en dehors de l'accès via les catalogues collectifs ou via Gallica à la littérature publiée, internet regorge d'informations sur les cloches : sites officiels des communes, blogs ou sites de particuliers ou de cercles généalogiques, articles de la presse régionale, mais, surtout, clips vidéo sur les sonneries de cloches (plusieurs centaines sur Youtube notamment).

Ce dernier point est intéressant, car la cloche est « multimédia » de nature : une vidéo peut géolocaliser l'enregistrement et situer son contexte (l'édifice, le clocher et l'intérieur de la chambre des cloches), reproduire la sonorité d'une cloche isolée ou d'un ensemble de cloches, montrer son décor avec des effets de zoom, montrer son balancement et le rôle des équipements techniques, la pratique du sonneur ou du carillonneur... La vidéo peut être légendée avec des données complémentaires : données dimensionnelles, données acoustiques, histoire propre à l'objet, etc. Il peut exister autant de vidéos que de circonstances de sonnerie : sonnerie de l'heure, angélus, sortie de messe de mariage, glas, tocsin...

Il n'y a absolument rien d'équivalent dans l'offre info-documentaire des structures évoquées plus haut ; tout au mieux, peut-on y trouver quelques photos associées à une notice structurée. C'est bien dommage. Pratiquement pas de DVD ou de CD audio⁷. *Or, c'est bien l'image animée et documentée qui intéresse principalement les usagers de l'information (campanologues de tout horizon).*

N'en déplaise aux détracteurs d'internet encore nombreux chez les généalogistes et autres érudits (soucieux de la fiabilité des données, à juste titre), internet est une source incontournable et irremplaçable pour notre domaine.

Youtube serait-il la « médiation info-documentaire » de l'avenir ?

Il faut aussi évoquer le petit monde des « individuels » cachés, celui des collectionneurs et des passionnés, qui ont fait leur sujet d'étude un hobby mais qui ne travaillent que pour eux-mêmes, mus par la curiosité, par la passion de la découverte ; beaucoup ne s'exposent pas au public, ou pas tout de suite, et ne partagent pas facilement leurs ressources info-documentaires, tel un trésor chèrement conquis. Certains de ces « chercheurs indépendants » peuvent néanmoins contribuer à un accroissement des connaissances publiques quand ils arrivent à déterminer un terme à leur quête sans fin et, avant leur décès, à mettre en forme leur savoir longuement et laborieusement rassemblé sous forme d'un ouvrage d'érudition.

Car, en effet, peut se poser une première alternative stratégique : maîtriser seul ce processus de collecte, traitement et diffusion synthétique de l'information-connaissance ou s'associer à d'autres pour un processus collectif, coopératif et partagé en vue de mener un projet plus riche, plus ambitieux, plus généreux et éventuellement plus pérenne.

Le choix stratégique de la Société Française de Campanologie

Lorsque quelques campanologues ou campanophiles ont créé en 1987 la Société française de Campanologie, s'est posée la question, en sus de la délimitation de sa mission, des orientations stratégiques à privilégier pour assurer sa crédibilité, la fidélisation des adhésions et, en conséquence, son développement.

En effet, une société savante ou une association à vocation culturelle peut envisager plusieurs stratégies possibles :

⁷ Ce qui s'est passé à l'occasion de la sonnerie commémorative du tocsin le 1^{er} août 2014 est tout-à-fait révélateur des lacunes dans ce domaine. Se reporter à l'évaluation qui en a été faite dans « le Tocsin, quelle histoire ! » publié par la SFC

- Une stratégie du « tea o' clock » hebdomadaire ou du repas amical annuel (succès des cercles mondains, des rencontres d'anciens élèves ou chez les séniors...).
- Une stratégie d'incitation et de valorisation de la recherche scientifique ou historique par l'organisation de colloques scientifiques annuels et la publication des résultats (actes de congrès, journal scientifique...).
- Une stratégie d'animation par l'organisation de visites-conférences, de festivals, de spectacles ou de concerts...
- Une stratégie d'offre large de prestations : accueil personnalisé, accompagnement ou assistance en tout genre, formation, bulletin de liaison...

L'origine professionnelle de son président a sans doute influé sur la décision, malgré quelques réticences : la stratégie privilégiée fut axée sur la médiation informationnelle à valeur ajoutée (sans supprimer pour autant d'autres activités associatives classiques qui ne relèvent pas ou peu du processus info-documentaire).

En quoi cela a-t-il consisté ? Était-ce le bon choix ?

Les constats effectués justifiant ce choix stratégique :

- Un fort déficit de connaissances chez tous les acteurs publics comme chez les professionnels ou bénévoles ; au sein des Affaires culturelles, la cloche était considérée à l'époque comme un simple objet historique et statique ; un certain nombre de professionnels chargés de l'équipement et de l'entretien des clochers électrifièrent n'importe comment les sonneries de cloches, fragilisant les cloches ou refondaient sans scrupules des cloches anciennes ; beaucoup d'amateurs n'étaient pas en mesure d'appréhender correctement les différentes facettes de cet instrument de musique ; méconnaissance complète en France de l'histoire récente des techniques campanaires (XIX^e s. notamment, très riche en innovations), etc.
- L'absence de référentiels et de manuels en campanologie (les seuls existants étaient allemands et inadaptés au contexte patrimonial français).
- L'absence de lieux ressources spécialisés et pluridisciplinaires, malgré l'existence de plusieurs musées dédiés ; pas de « mémoire » de l'actualité campanaire comme le faisait Joseph Berthelé un siècle auparavant.
- Le caractère lacunaire et dispersé des fonds documentaires existants.
- L'absence de « lieu » académique (grand mépris de la part des universitaires pour cet objet terre-à-terre, touchant à toutes les disciplines...), donc pas de cursus, donc pas de recherche de haut niveau (hormis quelques mémoires de fin de maîtrise sur un point historique).
- Absence de données structurées sur les 150 000 cloches non prises en compte par les gestionnaires de la base Palissy.
- L'anarchie de la production documentaire ou informationnelle sur internet : de tout et n'importe quoi au sein d'un bazar à l'échelle de la planète, mais surtout, du fait de l'absence de structuration des données, l'impossibilité de faire rapidement des recherches transversales *et comparatives* (la libre indexation est au mieux géographique, plus rarement sur un type de sonnerie ou un nom d'artisan fondeur, encore moins sur un type d'équipement ou de décor). Par ailleurs, une juxtaposition de publications individuelles, si nombreuses soient-elles, ne fait pas forcément progresser le niveau général des connaissances, d'autant qu'il n'existe pas de processus de validation. Même le site encyclopédique Wikipédia a largement propagé pendant plusieurs années des informations erronées sur la composition chimique du métal de cloches, malgré des tentatives de correction (mais comment s'assurer de « l'expertise » d'un internaute qui se déclare comme tel ?).

Il était donc indispensable d'adopter une stratégie qui aille au-delà d'une simple fonction d'appui documentaire et qui concoure à l'accroissement de connaissances, d'autant qu'aucune personne ne pouvait prétendre, en France et à cette époque (et même encore maintenant), tout savoir sur le sujet (du fait de la diversité des approches disciplinaires) et être expert de référence pour enseigner/transmettre les connaissances.

La solution : jouer la carte d'une médiation informationnelle active et contributive, entraînant rapidement le partage et l'accroissement des connaissances.

La contrainte (de taille) : l'absence de financement (structure uniquement bénévole) ou comment faire beaucoup avec peu...

Avant d'offrir des produits/services, il faut de la matière première et organiser le *sourcing* (dispositif de collecte d'informations ou de données). Pour cela, classiquement, il a fallu constituer un fonds documentaire spécialisé par acquisition de publications anciennes (tout support) et le maintenir à niveau par une veille en ligne sur les nouvelles publications (tout support : édition papier, presse régionale, CD, DVD, web, blog...) ; c'est là où internet trouve son intérêt mais aussi un réseau associatif de repérage (beaucoup de documents sont des productions locales ou à compte d'auteur, des rapports d'expert à diffusion restreinte, des mémoires d'étudiants, des archives familiales...et relèvent de la littérature « grise »).

Mais internet ne règle pas tout ni les institutions en place. Le problème majeur dans notre domaine réside, paradoxalement dans un univers informationnel inflationniste, dans ... l'absence de production ou de données disponibles ! Ce que l'usager campanologue recherche n'est pas publié : il faut monter dans les clochers (cloches existantes) ou extraire les pépites dans les mines archivistiques profondes (cloches disparues). L'association mobilise donc ses membres⁸ pour mener ce travail d'inventaire sur site dans les zones non couvertes correctement par les Services Régionaux de l'Inventaire, c'est-à-dire 80 % du territoire... L'association négocie aussi des accords avec des fonds documentaires privés (notamment ceux détenus par les fondeurs de cloches en place ou par les professionnels campanistes) pour exploiter les registres d'ateliers de production ou les rapports techniques de visite d'entretien ; pas facile dans un contexte concurrentiel exacerbé !

Le traitement de ce fonds documentaire alimenté en continu est multiple ; il est lié à la gamme de prestations informationnelles mise en place.

Pour répondre à une demande parfois quantitativement importante⁹ de la part du « grand public » et, plus particulièrement, du milieu scolaire, du milieu de la presse ou encore des maires ou curés, et en absence de moyens humains et financiers pour y faire face, un site web a été mis en place et conçu pour fournir aux internautes « l'essentiel à savoir » sur la campanologie ainsi qu'une bibliothèque numérique (concept de l'auto-documentation ou de la bibliothèque en libre accès largement pratiqué par les documentalistes). Certes, la présentation est vieillotte mais c'est consulté !

Ceci n'exclut pas l'existence d'un service questions-réponses classique par messagerie.

Pour répondre à une demande de veille info-documentaire exprimée par un public un peu plus averti et motivé, un bulletin d'information quadrimestriel *Patrimoine campanaire* a été mis en place (près de 80 numéros déjà publiés). Il s'agit de signaler tout « événement » concernant le domaine campanaire (nouvelle cloche, exposition temporaire, festival de carillon, jurisprudence, fusion d'entreprises, témoignage publié d'un sonneur, arrêté de classement, etc.) principalement en France mais avec une ouverture sur les pays étrangers, sous forme de « brèves modulées » (cela peut être le simple signalement d'un fait, d'une date, cela peut être

⁸ La SFC a mis en place depuis 2014 une formation spécifique pour les chargés d'inventaire bénévoles.

⁹ Un pic est constaté chaque année lors de la période pascale (les cloches qui partent à Rome...).

accompagné d'un court texte pour expliciter le titre, d'un commentaire critique ou d'un petit article analytique).

Ce dispositif de veille informationnelle quadrimestrielle alimente et actualise la « mémoire campanaire », c'est-à-dire le fonds info-documentaire spécialisé et multimédia.

Ceci n'empêche pas la possibilité d'une « alerte » immédiate provoquée par un évènement jugé majeur ; l'exemple le plus récent (2013) d'une « information déclencheuse d'action » est « l'affaire d'Abbeville ». Pour des questions de sécurité publique, le maire d'Abbeville avait jugé bon de faire démolir en urgence l'église Saint-Jacques sans trop se préoccuper des biens patrimoniaux ou culturels que l'édifice abritait. La presse et les associations locales avaient signalé l'existence d'une cloche de 1737 (« Jacqueline », de 2300 kg, *do* 3) ; divers interlocuteurs (dont des destinataires de l'alerte SFC) sont intervenus auprès du maire et de l'entreprise pour sauver celle-ci *in extrémis* d'une mort assurée. Quelques semaines après, était mise aux enchères à Drouot une plus petite cloche (90 kg, *mi* 4) datée de 1645. Par recoupement avec un article publié par la Société d'Emulation d'Abbeville en 1975, il a pu être établi que cette cloche provenait bien de l'église St Jacques ; ignorée du public, puisque non inventoriée, l'entreprise de démolition se l'était probablement appropriée. Le matin même de la vente, à la demande du ministère qui avait été alerté, le préfet demandait aussitôt au maire le retrait immédiat de chez Drouot (le maire étant condamnable pour cession illicite d'un bien culturel du domaine public). Ces deux cloches, sauvées par la bonne circulation de l'information, ont été classées MH en attendant un lieu d'exposition sécurisé.

Pour répondre à une demande plus explicite d'accroissement des connaissances au fil de l'eau, des articles de synthèse (de 4 à 6 pages) ou des dossiers thématiques originaux de 20 à 30 pages sont périodiquement rédigés et insérés dans le bulletin (numéro normal ou supplément).

Il existe par la force des choses un fichier « bibliographique » (base REDOC) répertoriant les documents constituant le fonds documentaire et assurant la traçabilité du *sourcing* documentaire dans l'alimentation des bases de données factuelles, mais il s'agit finalement d'un outil très peu consulté par les campanologues ; leur besoin n'est pas là (l'usage très occasionnel est le fait d'étudiants, un ou deux par an, démarrant un travail personnel de fin d'étude).

Les deux outils/prestations à forte valeur ajoutée et quotidiennement consultés sont constituées par les bases coopératives RECIF et REFOND.

- La base RECIF (Répertoire des cloches identifiées en France) qui accueille de façon structurée les données descriptives individuelles des cloches repérées dans les clochers ou dans la littérature (actuellement 84 000 notices - soit dix fois plus que Palissy - avec un taux d'accroissement mensuel moyen de 1000 notices). Nous sommes encore loin d'un corpus souhaité et exploitable (150 000 à 200 000 notices). C'est un outil équivalent à la base Palissy mais structurée plus finement sur les aspects techniques et surtout beaucoup plus riches en notices puisqu'elle catalogue aussi les cloches disparues. L'orientation « données » du fichier permet des recherches multicritères levant les risques de polysémie (contrairement à Google qui sort comme résultat aussi bien les cloches à fromage, les cloches d'embrayage et bien d'autres sons de cloche...) et de disposer de données factuelles et comparatives (diamètre, poids ; note, date, fondeur, décor...). L'objectif d'usage est triple :
 - tout savoir à distance sur le contenu d'un clocher ou clocheton civil ou religieux ;
 - reconstituer la production et l'audience géographique d'un fondeur de cloches à une époque donnée (reconstitution des itinéraires éventuels puisqu'autrefois ces fondeurs allaient de bourg en bourg proposer leur service) ;

- mener des études comparatives transversales, par exemple, le diamètre moyen d'une cloche, région par région, pour faire émerger des particularités locales (les pratiques campanaires en Alsace ne sont pas celles du Languedoc ou de la Bretagne) ; autre exemple d'usage : la sortie de tableaux statistiques permettant de voir l'évolution quantitative de la production campanaire sur une période de temps donné en comparant le résultat avec les événements politiques ou économiques de l'époque correspondante. Ou encore, étudier la durée de vie moyenne des cloches anciennes.
- La base REFOND (Répertoire électronique des fondeurs de cloches) catalogue les différents fondeurs identifiés en France à partir des marques et signatures figurant sur les cloches ou à partir des mentions figurant dans les contrats ou sur les documents commerciaux. Outre les données généalogiques (le savoir-faire se transmettait souvent de père en fils ou par le jeu d'alliances entre famille), y figurent les données partenariales (association de 2 ou 3 fondeurs pour réaliser certains contrats) et industrielles (localisation de l'atelier, date de reprise par un successeur, raison sociale, etc.) ; les variantes d'intitulé des patronymes sont mémorisées ; elle comprend actuellement un peu plus de 6 000 notices avec les renvois. De ce fait, cette base sert en quelque sorte de « liste d'autorités » pour l'indication du fondeur dans la base RECIF. Un tel outil n'a pas d'équivalent aussi détaillé et fiabilisé dans le secteur public, même si tout n'est pas encore renseigné au même niveau de détail et s'il subsiste encore des erreurs. Une base photographique de signatures, de marques et de décors est en cours de constitution pour « illustrer » les données textuelles structurées et permettre à terme une aide comparative pour attribuer à un artisan fondeur une cloche non signée.

Comme on peut le voir, il s'agit de « reconfigurer » les données éparses dans le fonds documentaire de façon à permettre une exploitation génératrice de nouvelles connaissances (ou permettant d'étayer ou d'objectiver des situations restées jusqu'à présent chez les campanologues au stade de l'intuition).

Au vu de cette gamme de prestations, on peut dire que la stratégie a consisté à mettre en place une complémentarité entre des réalisations documentaires traditionnelles, une activité de veille qui peut parfois sembler proche du domaine du journalisme ou de la vulgarisation et la conception de bases de données factuelles pouvant s'approcher d'applications « métier ». Mais où placer les frontières de l'activité info-documentaire ou de la médiation informationnelle par rapport à d'autres fonctions de communication ou de traitement de l'information ? De notre point de vue, tout cela gravite autour d'un dénominateur commun qu'est le « traitement de contenu ». Rappelons-le, l'important est de trouver des offres de prestations ou d'outils répondant à des besoins identifiés ; ceci suppose une double compétence ou, du moins, une connivence/osmose avec chaque utilisateur/destinataire (ou groupe homogène d'utilisateurs) pour bien comprendre sur quoi et comment il travaille et, surtout, pour anticiper, voire parfois l'inviter sur de nouveaux champs d'étude ou le convaincre d'aborder des sujets connexes à son centre principal d'intérêt.

Cette stratégie ne fait pas abstraction des contraintes financières. L'association ne reçoit aucune subvention et donc fonctionne par autofinancement et grâce à une forte implication de bénévoles (équivalent d'un mi-temps sur 8 mois pour le gestionnaire d'information, une vingtaine de contributeurs actifs pour la collecte des données)¹⁰. Les prestations sont gérées par des logiciels gratuits (messagerie banale pour les échanges d'information et de documents numérisés, Open Office pour la production éditoriale et pour les bases de production sous

¹⁰ Il y aurait aussi matière à réflexion sur la problématique du bénévolat associatif par rapport à une activité institutionnelle ou marchande (voir les réalisations, par exemple, du réseau des « Bibliothèques pour tous »), mais c'est un autre débat...

Excel, base de données en ligne sous MySQL sur le serveur Free.fr) ; les frais de tirage de documents, d'expédition, de paramétrage éventuel de MySQL, de local associatif (dans un sous-sol), de déplacements... sont couverts par une quote-part de la cotisation des 140 adhérents (la cotisation est de 15 à 60 Euros selon catégorie).

Ce qui est mangeur de temps et difficilement solvable est en auto-documentation sur le site web. Les autres services et outils sont réservés aux seuls adhérents, voire aux seuls contributeurs. Cela repose sur deux idées : les gens n'acceptent de payer ou de renouveler une cotisation que s'ils ont une contrepartie tangible (ici, principalement un bulletin sans véritable équivalent en France) et les gens n'acceptent de s'impliquer personnellement (monter dans un clocher, explorer un fonds d'archives, faire le point sur un sujet, valider les données enregistrées par d'autres, etc.) que s'ils ont l'impression d'être reconnus socialement, d'appartenir à un « club » renommé ou s'ils bénéficient d'un privilège (dans notre cas, accéder à des données structurées qu'on ne trouve pas ailleurs ou à des outils qui permettent de faire un traitement difficile à réaliser ailleurs).

Le public desservi est donc stratifié en trois cercles concentriques : un noyau d'une vingtaine d'adhérents contributeurs ou motivés, un cercle de cotisants sympathisants bien identifiés (éventuellement actifs sur des aspects non informationnels de la vie associative) et un cercle plus flou d'internautes « consommateurs » moins bien identifiés individuellement.

Ce choix stratégique était-il le bon ? A priori, l'accent mis sur une médiation informationnelle à forte valeur ajoutée (du moins sur certains aspects) a contribué à une relative crédibilité dans le milieu des campanologues et au sein des Affaires culturelles. Peut en témoigner le Conseil régional de Lorraine qui a signé en septembre 2014 avec la SFC un partenariat scientifique pour les données de l'Inventaire. Alors que d'autres associations du domaine survivent avec difficulté, cette même stratégie a été adoptée avec succès par l'Association Campanaire Wallone en Belgique. Autre signe reflétant la relative attractivité de l'association : le renouvellement régulier des adhésions, mais surtout l'entrée chaque année d'un ou deux jeunes de moins de 18 ans (le plus jeune membre actuellement a 12 ans !) avides d'en savoir plus ou de mettre la main à la pâte.

C'est pour notre association non seulement encourageant en termes de pérennité, mais surtout c'est un encouragement par rapport au «tout internet» : en effet, de nombreux jeunes « attirés » par le mystère de la cloche cachée en haut de son clocher et par le son mélodieux qui en sort, pensent « faire de la campanologie » en se contentant de filmer avec leur téléphone portable la sonnerie de cloches de l'église de leur quartier ou de leur lieu de vacances, puis de poster le résultat sur YouTube sans autres commentaires que ceux des autres internautes complices « c'est joli ce que tu nous fais entendre » ou « ça doit être un *sol#* ou un *la* ». Que quelques uns d'entre eux se rendent compte que la connaissance des cloches va bien au-delà d'un tel enregistrement et cherchent à recevoir des supports de diffusion des connaissances, voire à entrer en relation avec des spécialistes pour l'appréhender plus en détail et même en faire plus tard un métier¹¹ ne peut que nous réjouir.

Disons, pour conclure notre propos, que la dimension collective d'une association de bénévoles, si certaines conditions naturellement sont assurées, peut faciliter la réalisation de projets info-documentaires de « niche » qui soutiennent la comparaison avec ceux du secteur institutionnel et peut contribuer utilement au développement du domaine d'activité.

¹¹ Le secteur de l'ingénierie du clocher mobilise quelques centaines d'artisans ou salariés sur l'ensemble de la France sans compter les acteurs du secteur public.

30 ans d'activités associatives

Quelques points de repère chronologiques

Septembre 1986 : publication du n° 1 du *Bulletin de liaison* de la SFPPC (devenue SFC en 1987).

Mars 1987 : publication du n°2 du *Bulletin de liaison*, avec proposition d'une fiche descriptive type d'une cloche.

11 août 1987, Paris : assemblée générale extraordinaire ; décision de modifier l'article 1 des statuts de l'association *Campana* pour remplacer le titre *Campana* par *Société Française de Campanologie*. Eric Brottier est nommé président, Eric Sutter, secrétaire, Anne-Marie Bourdin, trésorière. Autres membres du conseil d'administration : Louis Ausseil, Etienne Brouillet, François Janvier, Serge Porre.

Octobre 1987 : publication du n°3 du *Bulletin de liaison*, semestriel, avec présentation du nouveau logo de la SFC « Une cloche ancienne en arrière plan et une cloche restaurée en premier plan, avec son joug, son battant en mouvement, symbole de la mise en valeur du patrimoine campanaire ».

Contribution à la rédaction de l'ouvrage publié par l'ASSECARM sur les « Beffrois et carillons ».

1^{er} août 1988, Villefranche-de-Rouergue : assemblée générale (dans le prolongement du congrès de la Guilde des Carillonneurs) ; l'association compte 43 membres.

Contact avec le ministère de la Culture pour l'organisation de Journées nationales de campanologie.

Pâques 1989 : organisation d'une série d'événements campanaires en région parisienne sous l'intitulé « Les cloches en fête » (vitrine-exposition ; concert de carillon, visites guidées de plusieurs sites, conférences...); publication d'une brochure « Cloches et carillons : vocabulaire de base ».

31 août - 3 septembre 1989, Châlons-en-Champagne : assemblée générale ; co-organisation et participation aux 1^{ères} Journées nationales de Campanologie (Châlons-en-Champagne) ; présentation du prototype de la base de données SFC interactive sur les cloches et les fondeurs (ce qui deviendra plus tard la base RECIF et la base REFOND).

Lancement de l'inventaire des cloches de Paris intra-muros avec Philippe Héberlé (continué en 1991 par Régis Singer et André Delpech).

17 mars 1990, Paris : Journée du groupe de travail « inventaire » et adoption du « guide pratique pour l'inventaire campanographique » de la SFC.

1-2 septembre 1990, Miribel : assemblée générale ; circuit campanaire de visites et d'audition de carillons.

29 juin 1991 : 1^{ère} réunion de suivi sur l'inventaire campanaire parisien (en collaboration avec les services du ministère).

1991 : pas d'assemblée générale.

Réception de plusieurs subventions pour l'inventaire (ministère de la Culture, Ville de Paris).

Mars 1992 : publication du document « Sources documentaires », édition revue et augmentée de la version de 1986.

25 avril 1992 ; Roquebillière : assemblée générale, dans le cadre de la manifestation « La Vésubie en volée ».

Partenariat avec l'ANCAHA (horlogerie d'édifice).

27 septembre 1992, Paris : première participation aux Journées du patrimoine (visite du clocher de l'église Saint-Gervais à Paris).

3 juillet 1993, Paris : assemblée générale ; Eric Sutter remplace Eric Brottier à la présidence de la SFC ; présentation des résultats de l'inventaire des 846 cloches parisiennes et publication du hors série « Cloches civiles et religieuses de Paris. Données générales ».

19 septembre 1993, Paris : journée du patrimoine (visite tour de l'horloge du Palais de justice ; brochure).

Décembre 1993 : mise en place d'un règlement intérieur.

12-14 mai 1994 : co-organisation avec l'ANCAHA d'un voyage d'étude à Londres.

Acquisition d'une cloche de 1498 auprès d'un propriétaire privé.

17-18 septembre 1994 : plusieurs visites organisées dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Novembre 1994 : partenariat avec l'association des carillons rhônalpins (ACR) ; création d'une délégation régionale (suspendue en 2004).

10 décembre 1994, Paris : assemblée générale ; décision de publier désormais *Patrimoine Campanaire* trois fois par an.

25-28 mai 1995, L'Isle-Jourdain : assemblée générale ; circuit d'étude campanaire en Midi-Pyrénées.

Lancement de l'Inventaire campanaire des Hauts-de-Seine ; publication d'une première version du Répertoire des fondeurs de cloches ayant exercé en France.

6 septembre 1996, Lyon : assemblée générale ; circuit campanaire aux alentours.

20 mai 1997, Paris : organisation d'une réunion avec les fondeurs de cloches « Comment développer les activités des fondeurs au cours des prochaines années ? »

1997 : pas d'assemblée générale.

28 mars 1998, Paris : assemblée générale ; journée de visites campanaires.

18 juin 1999 : création du site web avec l'aide de Bertrand Ollé-Guiraud.

1999 : pas d'assemblée générale.

12-24 juillet 1999 : voyage d'étude campanaire en Chine ; réalisation et cadeau d'une cloche franco-chinoise pour le musée campanaire de Pékin.

2000 : pas d'assemblée générale.

12 mai 2001, Montrouge : assemblée générale ; circuit campanaire.

1-12 juillet 2001 : voyage d'étude campanaire en Russie co-organisé avec l'association belge Campanae Lovanienses ; début d'un partenariat avec l'association russe d'art campanaire.

Publication de l'inventaire campanaire des Hauts-de-Seine.

14 septembre 2002, Ennery : assemblée générale ; circuit campanaire dans le Val d'Oise.

11-12 octobre 2003, Châteaubriant : assemblée générale ; circuit campanaire.

3-14 juillet 2004 : voyage d'étude en Allemagne (Berlin-Saxe-Thuringe) co-organisé avec l'association belge Campanae Lovanienses.

11-12 septembre 2004, Avallon : assemblée générale ; circuit campanaire.

10 décembre 2005, La Garenne-Colombes : assemblée générale.

8-10 juillet 2006, Saint-Jean-de-Luz : assemblée générale ; participation aux « 3^e Rencontres campanaires » organisées en Aquitaine par l'association Carillons en Pays d'Oc.

20-24 juin 2007 : circuit de visites campanaires en Suisse co-organisées avec l'association belge Campanae Lovanienses et la Guilde des carillonneurs et Campanologues de Suisse.

5-6 novembre 2007, Paris : assemblée générale ; organisation du colloque pour les 20 ans de la SFC « Un inventaire campanaire : et après ? Les cloches, un patrimoine à mieux connaître et à préserver ».

Mai 2008 : Mise en ligne des bases de données Recif (11 000 fiches) et Refond (4 500 fiches) initialement créés sur micro-ordinateur Macintosh ; signature des premières conventions de partenariat en vue d'alimenter ces bases de données.

14 septembre 2008 : visite de la basilique cathédrale de Saint-Denis.

4-5 octobre 2008, Chartres : assemblée générale ; conférences et visites campanaires.

14 novembre 2008 : réunion avec différents services du ministère de la Culture.

15-16 novembre 2008, Sud-Manche : circuit de visites campanaires.

23-25 mai 2009, Angers : participation active au colloque organisé par l'Association des conservateurs des antiquités et objets d'art de France, sur le thème « Regards sur la paysage sonore ».

14 juin 2009 : adhésion à la Fédération nationale des associations de sauvegarde du patrimoine (FNASSEM qui deviendra ultérieurement Patrimoine-Environnement) ; participation officielle de la SFC à la Journée du patrimoine de pays et des moulins sur le thème « Toits, tours, clochers : le patrimoine en hauteur ».

28-29 novembre 2009, Strasbourg : assemblée générale et visites campanaires dans la ville.

22-23 mai 2010 : co-organisation avec l'ACW et la GCCS d'un week-end campanaire en Rhénanie.

2-3 octobre 2010, Auch : assemblée générale et circuit campanaire dans le Gers.

Décembre 2010 : Partenariat avec les Editions La Nuée Bleue (collection *La Grâce d'une cathédrale*) pour la présence systématique d'un chapitre sur les cloches dans chaque volume.

15 janvier 2011 : début du partenariat avec le CECH (inventaire des horloges d'édifice et des cloches d'horloge, Journée du clocher, articles dans *Patrimoine Campanaire*).

8-9 octobre 2011, Vitré : assemblée générale et circuit campanaire.

9 juin 2012, La Garenne-Colombes : assemblée générale ; publication d'un document d'orientation pour la mise en place d'un « lieu-ressource » dédié à l'ingénierie du clocher (projet toujours pas abouti).

13-14 octobre 2012, Saumur : Assemblée générale et circuit campanaire.

2-3 février 2013, Paris : assemblée générale ; participation à la bénédiction des cloches de la cathédrale Notre-Dame.

Mai 2013 : publication de la 1^{ère} édition du référentiel des compétences en campanologie (réédité en janvier 2014) et d'un document d'orientation stratégique « Vers un programme national d'amélioration de la qualité des installations campanaires ».

31 juillet 2013 : rencontre avec le ministère de la Culture.

12 octobre 2013, Puteaux : circuit campanaire.

24 mai 2014, Paris, participation aux 1^{ères} Rencontres du CECH (église Saint-Sulpice à Paris).

29-31 mai 2014, Bourg-la-Reine ; première session de formation de chargés d'inventaire.

27-28 septembre 2014, Nancy : assemblée générale et visites campanaires ; signature d'une convention avec le Conseil régional de la Lorraine (Service régional de l'Inventaire).

18 avril 2015, Bourg-la-Reine : Session de formation sur la caractérisation acoustique et musicale.

2015, Nancy : 1^{ère} manifestation « A l'écoute des cloches » conçue et animée par Thibaut Laplace (manifestation rééditée ensuite à plusieurs reprises).

14-16 mai 2015, Bourg-la-Reine ; 2^e session de formation « mener un inventaire ».

25 mai 2015 : 1^{ère} Journée du clocher en tant que partenaire du CECH.

13-14 juin 2015, Saint-Flour : assemblée générale et circuit campanaire.

Septembre 2015 : reconception de la page d'accueil du site web pour en faire un portail sur la campanologie ; édition d'un dvd sur la campanographie.

Décembre 2015 : mise en place et publication d'un premier rapport de l'Observatoire du patrimoine campanaire ; partenariat avec l'association du Sud Médoc A2PL.

Janvier 2016 : partenariat avec le Conseil départemental des Deux-Sèvres.

15 février 2016 : lancement de l'opération *Signum* (enquête sur les ordonnances ou pratiques de sonneries, suppléments spécifiques à *Patrimoine Campanaire*, actions de communication).

Mars 2016 : co-rédaction avec le ministère de la Culture et diffusion auprès des services déconcentrés du ministère du fascicule relatif à la conservation des cloches et à la problématique de leur restauration.

2-3 avril 2016, Briançon : assemblée générale et circuit campanaire.

3-5 juin 2016, Epinal : circuit campanaire.

15 octobre 2016, Paris : journée campanaire.

3 décembre 2016, Autun : co-organisation avec le diocèse d'une journée de formation sur le patrimoine religieux (avec volet campanaire).

Adhésion à l'association La Semaine du Son.

23-28 janvier 2017 : participation à la 14^e Semaine du son (avec 3 événements : La Garenne-Colombes, Nancy, Toulouse).

29-30 avril 2017 : 3^e session de formation « Mener un inventaire campanaire ».

Mai 2017 : la SFC est sollicitée pour devenir membre de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture du ministère chargé de la Culture.

6 juillet 2017 : la SFC est association nationale de référence pour l'Association Campanaire Limousine.

Août 2017 : étude d'un archivage pérenne des enregistrements audio et vidéo des sonneries de cloches.

23-24 septembre 2017, Châtelleraut : assemblée générale ; circuit campanaire ; festivités du 30^e anniversaire de l'association.

SFC : 30 ans de publications

Monographies, brochures, guides, études thématiques...édités par la SFC en sus du bulletin trimestriel *Patrimoine Campanaire* et du site web

. S'informer sur l'art campanaire en France. Guide documentaire.- Eric Sutter, 1986 ; 2^e édition en janvier 1992 (95 p.) publiée sous le titre « Sources documentaires concernant les cloches, clochettes et carillons et leurs divers usages » ; puis diffusée sous forme électronique (Base de données REDOC)

. Cloches et carillons. Vocabulaire de base.- 1992.- 14 p (SFC 01)

. Cloches civiles et religieuses de Paris. Données générales.- Régis Singer, 1993.- 44 p (*Patrimoine campanaire*, n° hors série)

. Index général des fondeurs de cloches ayant exercé sur le territoire français depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours.- 1995.- (3 600 entrées) ; 4^e édition en 2005.- 207 p (4 300 entrées) ; puis diffusée sous forme électronique (Base de données REFOND)

. Connaissance du patrimoine campanaire et des pratiques ethnomusicales. Voyage en Midi-Pyrénées. Congrès SFC 26-28 mai 1995. Dossier documentaire.- 24 p (*Patrimoine campanaire*, n° hors série)

. Petite encyclopédie de la communication sonore.- Eric Sutter, 1997.- 104 p

. 50-Manche : De Saint-Lô au Mont Saint-Michel.- Eric Sutter, 1999 (Coll. Voir... Entendre... Itinéraire de découverte des cloches et carillons).- 20 p

. A la découverte du patrimoine campanaire chinois (Eléments recueillis au cours d'un voyage d'étude effectué en Chine du 12 au 24 juillet 1999).- 1999.- 49 p

. 14-Calvados : De Honfleur à Bayeux.- Eric Sutter, 2000 (Coll. Voir... Entendre... Itinéraire de découverte des cloches et carillons).- 20 p

. 76-Seine-Maritime : De la Bresle à la Seine.- Patrice Latour, 2000 (Coll. Voir... Entendre... Itinéraire de découverte des cloches et carillons).- 18 p

. L'art campanaire en Russie. Eléments recueillis au cours du voyage d'étude organisé du 1^{er} au 12 juillet 2001 par la SFC.- 24 p

. Carillons et ensembles campanaires à clavier en France.- 24 p (Supplément à *Patrimoine campanaire* n° 38 sept.-nov. 2001) ; 3^e édition en 2003.- 24 p ; puis diffusée sous forme électronique (base de données RECEC)

. De clochers en clochetons. L'art campanaire dans les Hauts-de-Seine.- Jean-Pierre Franc.- 2003.- 90 p

. Zoom sur quelques sites campanaires allemands (Berlin, Saxe et Thuringe). Compte rendu descriptif du voyage d'étude effectué du 3 au 14 juillet 2004.- 26 p

. Liste des cloches françaises les plus lourdes (octave 2).- 2005.- 17 p

. Etude musicologique de quelques grandes sonneries en France.- Hervé Gouriou, 2006 (Supplément à *Patrimoine Campanaire* n° 51)

. Code et langage des sonneries de cloches en Occident.- Eric Sutter, 2007 (Supplément à *Patrimoine Campanaire* n° 54)

. Un inventaire campanaire : et après ? Paris, 5-6 novembre 2007. Texte des communications.- 110 p (20^e anniversaire de la SFC)

- . Strasbourg, 28-29 novembre 2009. Audition de quelques sonneries.- Olivier Tarozzi.- 8 p ; + CD avec enregistrements de Michel Renaud (Supplément à *Patrimoine Campanaire* n° 65)
- . Patrimoine campanaire religieux. Inventaire des roues à clochettes encore existantes en France.- Charles Fabre, Eric Sutter, 2011.- 115 p
- . Guide pour l'élaboration d'une ordonnance de sonnerie.- Pascal Krafft, 2012.- 24 p (Supplément à *Patrimoine Campanaire* n° 71)
- . Inventaire des brevets campanaires du XIX^e siècle.- Jean-Bernard Faivre, 2013.- 28 p (Supplément à *Patrimoine Campanaire* n° 72)
- . Référentiel des compétences en campanologie.- 2013.- 40 p
- . Cloches et contre-cloches en bois. Dossier documentaire.- 2013 ((Supplément à *Patrimoine Campanaire* n° 73)
- . La fonderie de cloches à Villedieu.- Eric Sutter, 2014 (Supplément à *Patrimoine Campanaire* n° 75)
- . Sonnerie de cloches. Droit et jurisprudence applicable. Quelques points-clés à connaître.- 2014.- 11 p
- . Procédure à suivre pour la protection ou la restauration de cloches « patrimoniales ».- 2014.- 20 p
- . Les cloches civiles.- 2014 (Supplément à *Patrimoine Campanaire* n° 76)
- . Valoriser et animer les ensembles campanaires.- 2014 (Supplément à *Patrimoine Campanaire* n° 77)
- . La sonnerie du tocsin : quelle histoire ! Ou la difficile communication sur un moyen de communication disparu. Evaluation de l'opération nationale « Sonnerie du tocsin » du 1^{er} août 2014.- Eric Sutter, 2014.- 47 p
- . Le patrimoine campanaire immatériel. Les sonneries de cloches.- 2015 (Supplément à *Patrimoine Campanaire* n° 78)
- . Dans les expositions nationales ou internationales. 1800-1939.- 2015 (Supplément à *Patrimoine Campanaire* n° 79)
- . La conservation des cloches : vers une charte de la restauration ? 2016 (Supplément à *Patrimoine Campanaire* n° 81) ; et version adaptée avec le ministère de la Culture pour diffusion au sein de ses services
- . Proposition Signum. Du bon usage des sonneries culturelles catholiques.- Eric Sutter, Père Christophe Lagrange, 2016.- (Supplément à *Patrimoine Campanaire* n° 82)
- . Proposition Signum. Rapport intermédiaire et témoignages.- 2016 (Supplément à *Patrimoine Campanaire* n° 83)
- . La composition chimique du métal de cloches.- 2017 (Supplément à *Patrimoine Campanaire* n° 84)
- . Signum n°3. Les cloches culturelles appellent à la prière et accompagnent la liturgie.- été 2017 (Supplément à *Patrimoine Campanaire* n° 86)

Patrimoine campanaire. Revue francophone de campanologie : un bulletin d'information et de liaison quadrimestriel qui « mémorise » et fait part de tout (ou presque) ce qui se dit, se fait, se produit en France dans le domaine campanaire, dans l'esprit des *Ephemeris Campanographica* de Joseph Berthelé.

2017 : La SFC en quelques chiffres

- 160 cotisants à jour et correspondants français et étrangers (destinataires de *Patrimoine campanaire*),
- un budget de fonctionnement annuel d'environ 10 000 € (cotisations, dons et prestations),
- plus de 10 000 documents engrangés (livres, brochures, articles, coupures de presse, rapports de visite, partitions, dépliants, affichettes, photos papier, CD, DVD... représentant environ 55 mètres linéaires de documentation (dont 7 mètres linéaires consacrés à la littérature campanaire étrangère du monde entier) et 45 000 fichiers numériques,
- environ 2 500 demandes de renseignement (reçues par messagerie ou courrier postal) sur la campanologie ou recherches d'information sur un aspect ou un autre de l'art campanaire en France ou à l'étranger,
- plus de 500 documents ou dossiers empruntés par les visiteurs,
- 33 000 internautes se sont connectés au site web depuis sa création le 18 juin 1999,
- près de 3 000 pages de rédactionnel pour les 86 numéros du bulletin *Patrimoine Campanaire* et leurs suppléments,
- 91 000 notices campanographiques (plus ou moins renseignées en détails) enregistrées dans la base RECIF et concernant des cloches en place, des cloches refondues ou disparues, des cloches citées dans des documents,
- 6 300 noms, patronymes ou raisons sociales de fondeurs de cloches ayant exercé en France depuis le Moyen Age et enregistrés dans la base REFOND,
- 584 notices signalétiques d'instruments campanaires (carillons manuels ou électrifiés de plus de 4 cloches, sculptures musicales, roues à clochettes, jaquemarts) enregistrées dans la base RECEC
- 2 570 notices bibliographiques d'ouvrages et d'articles en langue française enregistrées dans la base REDOC,
- 100 notices signalétiques de cloches de navires déposées ou réutilisées en France et enregistrées dans la base RECNAV,
- 331 ordonnances ou pratiques de sonnerie (enquête *Signum*) enregistrées dans la base Sonneries culturelles en France,
- 22 participants aux stages de formation *Mener un inventaire campanaire*,
- plusieurs contributions à l'animation de sites campanaires ou par le biais de conférences : Journées du Patrimoine, A l'écoute des cloches, Journée du Clocher, Nuit des cathédrales, Nuit des églises, La Semaine du Son, etc.

Pré-inventaires campanaires menés par les membres ou partenaires de la SFC

- Aude (achevé)
- Bouches-du-Rhône (en cours)
- Calvados (en cours)
- Côtes-d'Armor (en cours)
- Haute-Garonne (en cours)
- Gers (en cours)
- Gironde (en cours)
- Landes (achevé)
- Haute-Loire (en cours)
- Lot-et-Garonne (en cours)
- Meurthe-et-Moselle (en cours)
- Morbihan (début)
- Pyrénées-Orientales (en cours)
- Bas-Rhin (en cours)
- Saône-et-Loire (en cours)
- Savoie et Haute-Savoie (en cours)
- Paris intra-muros (achevé)
- Seine-Maritime (en cours)
- Yvelines (achevé)
- Deux-Sèvres (début)
- Tarn (en cours)
- Var (en cours)
- Essonne (en cours)
- Hauts-de-Seine (achevé)
- Val-d'Oise (en cours)

Nota : d'autres départements sont couverts par un inventaire campanaire récent mais sans lien avec la SFC (Doubs, Hérault, Maine-et-Loire, Moselle, Puy-de-Dôme, Haut-Rhin, Seine-et-Marne)

Inventaires thématiques sur l'ensemble de la France :

- Documentation (livres, articles, brevets...) en langue française (en cours)
- Roues à clochettes (achevé)
- Fondateurs de cloches et de clarines depuis le Moyen âge (en cours)
- Cloches (déposées ou réutilisées) de navire (en cours)
- Ordonnances (de fait ou formalisées) de sonnerie culturelle (en cours)

Evolution du paysage campanaire français depuis 30 ans

En 1987, la cloche était protégée en tant qu'objet d'art (3^e section de la Commission supérieure des Monuments historiques) ; il y avait quatre fonderies en activité, plusieurs associations de carillonneurs, un expert campanaire (diocèse de Strasbourg)...

Et depuis 1987 ?

Quelques faits ou constats :

- Une association a été créée pour couvrir toutes les facettes des cloches et du patrimoine campanaire : la Société Française de Campanologie.
- La cloche est considérée officiellement comme un instrument de musique (traitée par la 5^e section de la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture).
- Près de 400 nouvelles protections (classement et inscription) ont eu lieu portant à plus de 6000 le nombre de cloches protégées (encore en place ou non).
- Deux postes d'expert campanaire ont été créés au sein du ministère chargé de la Culture.
- Mise en place d'un Observatoire du patrimoine campanaire.
- Une fonderie a disparu (Fonderie Granier) et une autre a changé d'exploitant (fonderie Bollée).
- La fonderie Cornille-Havard introduit la Conception assistée par ordinateur pour l'établissement du profil de ses cloches.
- La fonderie Cornille-Havard innove en coulant les cloches à l'envers.
- La fonderie Paccard coule la plus grosse cloche mise en volée, 33 tonnes, pour le Millenium Monument à Newport (Etats-Unis).
- Sur 160 000 cloches existantes, plus de 2 500 cloches neuves ont pris place dans les clochers de France au cours de cette période (soit en remplacement, soit en extension, soit pour un nouvel édifice).
- Le décor des cloches est de plus en plus souvent confié à des artistes plasticiens (Brasillier, Orellana, Bassetti, Chanut...).
- Diversification des usages et réalisation de « sculptures musicales » monumentales par les fondeurs.
- Création du vocable « Campaniste » pour désigner les professionnels praticiens chargés de concevoir, réaliser, installer, restaurer, entretenir les ensembles campanaires et horloges d'édifices.

- Le moteur linéaire fait son apparition pour la mise en balancement des cloches sans frottement mécanique ; de nouveaux tableaux de commande à programmation informatique font leur apparition dans les sacristies.
- Amorce de regroupements d'artisans ou d'entreprises campanistes (réseau ATC, groupe Ucandri/Laumailé).
- Création d'une organisation fédératrice des entreprises campanistes (GIHEC).
- Plus de 1 200 cloches ont été ressoudées (par une firme française ou une firme allemande).
- Quatre affaires judiciaires de riverains néoruraux dérangés par les sonneries nocturnes de l'heure (sur 36 000 communes !) ; plusieurs municipalités ont accepté, sans injonctions judiciaires, de suspendre la sonnerie nocturne, malgré une jurisprudence en faveur du maintien des traditions (quand elles ont une certaine ancienneté).
- Plusieurs églises sont désacralisées, démolies sans reconstruction ou transformées pour un nouvel usage du bâtiment.
- Dans la majorité des églises paroissiales rurales, le nombre des sonneries culturelles a diminué sensiblement (suppression de l'angélus du matin ou/et diminution du nombre de messes et de célébrations des mariages/baptêmes...).
- Le nombre de sonneurs a aussi diminué au profit de l'électrification ou de la raréfaction des sonneries ; on compte désormais moins d'une centaine d'installations manuelles à travers la France.
- Tentative (et difficulté) de remise en fonction généralisée et exceptionnelle de la sonnerie du tocsin à l'occasion du centenaire de la mobilisation du 1^{er} août 1914.
- Développement des animations campanaires avec coulée de cloche sur site.
- Création de plusieurs carillons ou clochers mobiles.
- Prise en compte du « campanaire » dans les études consacrées aux paysages sonores ; organisation de circuits d'écoute des cloches.
- Prés de 500 cloches sont exposées et facilement visibles du public (dans un musée, à l'intérieur d'une église, dans un jardin ou sur une place publique...).
- Ouverture permanente au public de plusieurs sites campanaires majeurs : Musée européen d'art campanaire à l'Isle-Jourdain, musée campanaire Bollée à Orléans, Musée de la cloche à Sévrier-Lac-d'Annecy, atelier de la fonderie Cornille-Havard à Villedieu, Musée de la cloche et de la sonnaille à Hérépian, Ancienne fonderie de cloches Farnier à Robécourt, tour sud de la cathédrale Notre-Dame.

- Mise en place d'une « Journée du clocher » annuelle de visites de clochers le lundi de Pentecôte en sus des visites ponctuelles organisées lors des Journées du patrimoine ou par les offices du tourisme.
- Deux colloques nationaux ont été organisés sur la campanologie (à Châlons-en-Champagne en 1989 et à Angers en 2009).
- Usage banalisé d'Internet pour la diffusion de sites d'information campanaire, de reportages et de clips vidéo (plus d'un millier d'enregistrements audio et vidéo consultables en ligne) ; concept de visite virtuelle.
- Numérisation de nombreux documents détenus par les services d'archives ou par les bibliothèques, facilitant ainsi le travail d'exploitation de ressources utiles pour « remonter le temps » campanaire.

In memoriam

Geoffrey Armitage (2016) : professionnel campanaire mais aussi carillonneur et sonneur de *change-ringing*.

Patrice Botteau (2012) : carillonneur à l'église Ste-Odile de Paris depuis 1980.

Henri Brossier (2014) : passionné par l'histoire des anciens fondeurs de cloches bas-normands, il avait exploité de nombreuses archives et prononcé plusieurs conférences depuis les années 1990.

Zéphirin Castellon (2015) : musicien et sonneur de renom au-delà de sa Vésubie natale ; président de l'Amicale des sonneurs de cloches des Alpes méridionales ; co-créateur d'une sonnerie itinérante.

André Combe (1986) : carillonneur à l'hôtel de ville de Lyon depuis 1954 ; technicien conseil auprès des M.H en matière campanaire ; président de l'Association des carillonneurs de France.

Chanoine **Bernard Craplet** (1984) : inventaire des cloches du Puy-de-Dôme (publié en 1995).

Robert Delarue (1997) : carillonneur à l'église Ste-Odile de Paris et campanophile actif au sein des associations campanaires.

Philippe Dibel (2005) : il avait contribué à plusieurs inventaires de clochers en Seine-et-Marne et au Pays basque.

Stéphane Diertelen (1991) : carillonneur à l'église Ste-Odile de Paris.

Albert Genet-Varcin (1985) : ingénieur métallurgiste en retraite, il avait préparé des expositions campanaires dès 1976 ; président fondateur de la Société Française pour la Protection du Patrimoine Campanaire et des instruments d'appel (SFPPC) ; il n'a pu mener à terme une thèse consacrée à « l'appel des fidèles par les moyens sonores dans l'Église catholique ».

Émile Gillioen (1995) : carillonneur de Tourcoing et animateur du musée du carillon ; campanophile actif au sein des associations campanaires.

Abbé **Joseph Giry** (2002) : archéologue ; a inventorié et décrit les cloches anciennes de l'Hérault (publié en 1982).

Jacqueline Goguet (1999) : carillonneuse à l'église Ste-Odile de Paris, mais aussi poétesse et auteure d'un ouvrage *Le carillon des origines à nos jours* publié en 1958 et co-auteur d'une brochure sur *Paris campanaire* en 1988.

Claude Graber (1997) : membre fondateur de la Guilde des carillonneurs et campanologues suisses ; campanologue de renom en Europe.

François Granier (2012) : fondeur de sonnailles, de grelots et de cloches d'églises à Castanet-le-Bas puis Hérépian, grand prix des métiers d'art.

Louis Janvier (1984) : documentaliste ; initiateur de l'inventaire des cloches antérieures à 1792-1793 dans le Var (publié en 1980).

Henry Ménard (1990) : général en retraite, il avait fait l'inventaire des cloches de la région du Volvestre (publié en 1989).

Pasteur **Claude-Rémy Muess** (1987) : secrétaire de la Commission de Liturgie de l'Église évangélique luthérienne de France ; correspondant de la SFPPC ; chroniques campanaires dans des revues protestantes ou organistiques.

Paul Poiret (2007) : sonneur à Beaurieux (Aisne).

Henri Pouzargue (1986) : vice-président et cheville ouvrière de la SFPPC, il avait initié des inventaires campanaires dès 1979 dans plusieurs régions, avec la collaboration de quelques jeunes passionnés ; il était correspondant de la Commission supérieure des Monuments historiques (3^e section à l'époque).

Chanoine **Jean Ringue** (2009), musicien et mélomane, responsable de la Commission d'art sacré du diocèse de Strasbourg depuis le milieu des années 1950 ; expert campanaire de renommée internationale, il a contribué à la restauration ou la naissance de nombreuses sonneries de cloches en Alsace dont celle de la cathédrale de Strasbourg entre 1974 et 1978 ; auteur de plusieurs articles dans le domaine campanaire.

Abbé **Jean Salmon** (1990) : avait étudié la vie des fondeurs de cloches du Bassigny et publié de nombreux articles et plusieurs ouvrages sur ce sujet.

Michel Slegers (2016) : fils de fondeur de cloches à Tellin (Belgique), il était des nôtres lors des voyages et rencontres campanaires et partageait volontiers ses connaissances campanaires.

Johan W. Smit (2005) : expert campanaire hollandais, musicien, membre de la SFC et d'autres associations campanaires en Europe, présent dans les divers voyages campanaires.

Élie Tête (2009) : Président de l'ACIRENE et défenseur des sonneries campanaires dans l'environnement sonore.

Geneviève Thouvenin (2016) : elle s'était impliquée avec son mari dans les recherches généalogiques concernant les anciens fondeurs lorrains mais aussi dans la création et l'animation de l'association Fonderie et clochers du Pays de Robécourt.

Abbé **Antoine Trin** (2001) : auteur d'un ouvrage sur les cloches du Cantal.

Jean Vanara (2013) : ancien fondeur, il n'hésitait pas à partager ses connaissances métallurgiques avec les membres de l'association lors des rencontres campanaires ; en 2004, il avait reconstitué une roue à clochettes pour l'oratoire du hameau où il passait sa retraite près d'Amélie-les-Bains.

... et bien d'autres encore qui ont contribué, eux aussi, à la connaissance ou à la sauvegarde du patrimoine campanaire français.

Longue vie à la SFC !

La photographie de la situation existante, tant au niveau de l'association qu'au niveau du paysage campanaire, nous incite à poursuivre avec enthousiasme et détermination les actions engagées :

- Intensifier l'exploration des clochers encore non visités de façon à disposer de la meilleure connaissance possible de l'état des lieux du parc campanaire en place ; cette connaissance, croisée avec celle issue de l'exploitation des archives, est le socle des études concernant la production et l'audience géographique des anciens fondeurs de cloches.
- Développer les opportunités pour faire connaître ce patrimoine caché au public et le rendre ainsi acteur de la sauvegarde de ce patrimoine tant matériel qu'immatériel.
- Promouvoir le maintien des usages et développer de nouveaux usages afin de justifier l'entretien des installations campanaires et la fabrication de nouvelles cloches ; il y a certainement intérêt pour tous à travailler en synergie avec, par exemple, les acteurs de l'environnement sonore et les urbanistes.
- Diversifier les moyens de rencontres entre adhérents de tout âge ou entre campanologues ou professionnels de tout horizon, tant pour favoriser le transfert des connaissances ou des motivations entre les générations que pour croiser les regards ou susciter de nouvelles pistes d'études ou d'actions.

A l'heure des réseaux sociaux, le réseau associatif devrait demeurer d'actualité au cours des prochaines années pour fédérer les passions individuelles et offrir à ceux qui le souhaitent une opportunité de contribuer activement à un projet collectif ou pour contrer certaines visions, voire des décisions, peu favorables au campanaire.

Continuons à maintenir vivant ce « bien commun ». (E.S.)

oOo

Le conseil d'administration 2016-2017

Jean-Bernard Faivre (Talence)
Hervé Gouriou (Le Vaudoué)
Père Christophe Lagrange (Montchanin)
Thibaut Laplace (Nancy)
Benoît Misériaud (Orsay)
Bertrand Ollé-Guiraud (Toulouse)
Alain Préterre (Clamart)
Régis Singer (Paris)
Eric Sutter (La Garenne-Colombes)